

# ATTESTATION EMPLOYEUR DESTINÉE À France Travail

À remplir par l'employeur et à délivrer au salarié avec son dernier bulletin de paie (Art. R. 1234-9 du C. du T.).

ATTENTION, cette attestation doit être transmise par le salarié à France Travail :  
- s'il s'inscrit comme demandeur d'emploi et qu'au terme de son inscription l'attestation employeur lui est demandée (le salarié effectuera sa demande sur le site internet de France Travail : [www.francetravail.fr](http://www.francetravail.fr));  
- s'il est déjà inscrit, dans les 72 h de sa délivrance.

# Unédic

Attestation annulée et remplacée éditée automatiquement par France Travail le 13/02/2026 11:55 N° d'ordre 1721300541

Logiciel utilisé : AE WEB RG

## 1. l'employeur

Téléphone :

Nom et adresse :

DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE

Statut juridique :

19 AVENUE DU CENTRE

N° SIRET : 1 7 7 8 0 4 3 1 7 0 0 7 1 3 78280

GUYANCOURT

Nombre total de salariés dans l'entreprise au 31.12 écoulé :

Code APE/NAF : 8 4 1 2 Z

Nombre total de salariés dans l'établissement au 31.12 écoulé :

*Ne rien inscrire dans ce cadre*

EMPLOYEURS DU SECTEUR PUBLIC (Art. L. 5424-1 du C. du T.).

Employeur en auto assurance

Employeur ayant conclu une convention de gestion

Adhésion au régime particulier pour les apprentis du secteur public

N° de la convention de gestion : 1 7 0 4 M E N 2 5 I

Code d'affectation : 0 0 0 1 4 0

N° interne employeur public : 2 5 E 2 1 6 6 9 7 5 M S I

Employeur ayant adhéré à titre révocable

Employeur ayant adhéré à titre irrévocable

Date d'adhésion :

Statut du salarié :

stagiaire

titulaire

non titulaire

## 2. le salarié

Mme

M

Nom de famille (nom de naissance) : LAPEYRE

Nom d'usage (nom d'épouse, etc.) : LAPEYRE

Prénom (s) : Julie

Adresse : 4 Allée Rosa Bonheur

Code postal : 7 8 9 9 0

Commune : ELANCOURT

NIR (n° de Sécurité sociale) : 2 9 4 1 2 3 1 5 5 5 7 3 0

Date de naissance : 1 7 1 2 1 9 9 4

Lieu de naissance : Toulouse

Ressortissant :

français

UE

EEE

Suisse

hors UE et EEE

Niveau de qualification : Profession intermédiaire (technicien, contremaître, agent de maîtrise, clergé)

0 5

Statut cadre ou assimilé :

oui

non

\*voir notice



2941231555730 LAPEYRE Julie

## 4. emploi

■ Nature du contrat :  contrat à durée indéterminée  contrat à durée déterminée

■ Contrat de type particulier :  apprentissage  professionnalisation  CUI-CIE  CUI-CAE

contrat d'engagement éducatif  emploi d'avenir  autre (précisez) :

■ Périodes de suspension du contrat de travail ni rémunérées ni indemnisées :

Congé sabbatique du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Congé sans solde et assimilé du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Période de disponibilité des trois fonctions publiques du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Autre période d'emploi ni rémunérée ni indemnisée (désertion dans les armées, suspension pour motif sanitaire...) du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

■ Périodes d'absence du salarié au cours des 25 derniers mois de salaire ou 37 derniers mois si le salarié a 55 ans et plus au moment de la fin de contrat :

Arrêt maladie du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Congé maternité du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Congé paternité du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Congé d'adoption du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Congés payés pris et financés par une caisse professionnelle du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Périodes d'activité partielle ou activité partielle de longue durée :

du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

**4. emploi**du  au du  au du  au 

Autre(s) motif(s) (précisez le motif, à partir de la liste des motifs réglementaires d'absence du salarié)

du  au du  au du  au 

- Statut particulier :  gérant  administrateur/PDG/DG  membre/Pdt du Directoire
- membre du Cons. de surveillance  pdt d'une association  membre d'un GIE  associé/actionnaire
- autre (précisez) :

**5. motif de la rupture du contrat de travail**

- licenciement suite à redressement ou liquidation judiciaire
- licenciement suite à fermeture définitive de l'établissement
- licenciement pour motif économique
- licenciement pour motif économique suite au refus d'un contrat de sécurisation professionnelle
- licenciement pour fin de chantier ou d'opération
- licenciement pour autre motif, (précisez) :
- autre rupture pour raison économique (Art. L. 1233-3 dernier alinéa du C. du T.)
- fin de contrat à durée déterminée ou fin d'accueil occasionnel  refus de CDI<sup>1</sup>
- fin de mission d'intérim
- rupture anticipée d'un CDD ou d'un contrat de mission en cas d'inaptitude physique constatée par le médecin du travail
- fin de période d'essai à l'initiative de l'employeur
- fin de période d'essai à l'initiative du salarié
- rupture anticipée d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat d'apprentissage à l'initiative de l'employeur
- rupture anticipée d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat d'apprentissage à l'initiative du salarié
- mise à la retraite par l'employeur
- départ à la retraite à l'initiative du salarié
- rupture conventionnelle
- prise d'acte de la rupture de contrat de travail
- démission
- fin de contrat d'apprentissage
- rupture pour force majeure ou fait du prince
- rupture d'un commun accord d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat d'apprentissage
- rupture anticipée du CDD pour faute grave
- rupture conventionnelle collective
- rupture amiable dans le cadre d'un congé de mobilité
- rupture dans le cadre d'un accord de performance collective
- licenciement du collaborateur parlementaire (Art. 18 et 19 de la loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017)
- démission avec versement d'une indemnité de départ volontaire (fonction publique)
- rupture conventionnelle (fonction publique)
- autre motif : (précisez le motif, à choisir parmi la liste des motifs de fins de contrat dans la notice)

<sup>1</sup> Si au terme du CDD ou du contrat de mission intérimaire, vous avez proposé un CDI qui a été refusé, cochez la case "refus de CDI"

2941231555730 LAPEYRE Julie

**6.1 salaires**

**Salaires des 25 derniers mois, y compris le salaire du mois au cours duquel intervient la fin du contrat de travail (37 derniers mois pour les salariés âgés de 55 ans et plus au moment de la fin du contrat de travail)**

Période de paie		Date de paiement	Temps de travail payé (précisez en heures ou en jours)	Nb de jours ou d'heures n'ayant pas été intégralement payés	Salaire brut servant aux calculs des droits de l'assurance chômage
du	au				
1		2	3	4	5
21/08/2025	31/08/2025	27/10/2025	50.56 heure(s)		875.46
01/09/2025	30/09/2025	27/10/2025	151.67 heure(s)		2626.43
01/10/2025	31/10/2025	27/10/2025	151.67 heure(s)		2626.43
01/11/2025	30/11/2025	24/11/2025	151.67 heure(s)		2626.43
01/12/2025	31/12/2025	18/12/2025	151.67 heure(s)		2626.43
01/01/2026	17/01/2026	26/01/2026	80.89 heure(s)		1576.76



2941231555730 LAPEYRE Julie

### 6.3 sommes versées à l'occasion de la rupture (solde de tout compte)

Indemnité compensatrice de congés payés

Montant : \_\_\_\_\_

L'indemnité est-elle due par une caisse professionnelle ?  oui  non

Si oui, précisez laquelle :

et précisez le nombre de jours ouvrables : \_\_\_\_\_

Total des sommes ou indemnités légales, conventionnelles ou transactionnelles inhérentes à la rupture : \_\_\_\_\_

■ Montant correspondant aux indemnités légales (voir notice) : \_\_\_\_\_  
dont indemnités :

légale de licenciement  
(Art. L. 1234-9 du C. du T.)

minimale de rupture conventionnelle  
(Art. L. 1237-13 du C. du T.)  
Montant correspondant à celui de l'indemnité  
légale de licenciement

de fin de contrat à durée déterminée

de fin de mission

de départ à la retraite

spéciale de licenciement

spécifique de licenciement  
(Art. L. 1235-15 du C. du T.)

due aux journalistes

légale de clientèle

légale due au personnel navigant de l'aviation civile

versée à l'apprenti en application de l'article L. 6225-5 al.2 du C. du T.

compensatrice de compte épargne temps (CET)

due en raison d'un sinistre

autres indemnités légales

■ Montant correspondant aux indemnités conventionnelles (convention collective) : \_\_\_\_\_

■ Montant correspondant aux indemnités transactionnelles (transaction) : \_\_\_\_\_

Une transaction est-elle en cours ?  oui  non

\* Si d'autres sommes sont versées après l'établissement de cette attestation, vous devez les déclarer à France Travail.

2941231555730 LAPEYRE Julie

## 7. authentification par l'employeur

Je soussigné(e), (nom) : LEDIGARCHER

(prénom) : Valérie

agissant en qualité de :

chef d'entreprise     directeur     comptable     mandataire liquidateur     gérant  
 responsable RH     administrateur judiciaire     autre (précisez) : **Cheffe de service**

certifie que les renseignements indiqués sur la présente attestation sont exacts et, notamment, le motif de la rupture du contrat de travail qui est, je le rappelle, le suivant : **Fin de période d'essai à l'initiative de l'employeur**

En cas de rupture conventionnelle, atteste n'avoir pas reçu de refus d'homologation de la convention de la part de la DREETS ou, le cas échéant, de refus de l'inspection du travail.

À GUYANCOURT

le : 1 3 0 2 2 0 2 6

Signature

Cachet de l'entreprise

La Cheffe de service DP1

Valérie LEDIGARCHER

Personne à joindre concernant cette attestation :

DESTRE Gabriel

Email :

Téléphone : 0 1 3 9 2 3 6 0 2 8

**DSDEN-78**  
**Division des Personnels Enseignants**  
BP 100  
19 avenue du Centre  
78053 ST QUENTIN en Yvelines Cedex

**POUR S'INSCRIRE OU SE RÉINSCRIRE COMME DEMANDEUR D'EMPLOI,  
LE SALARIÉ EFFECTUE SA DEMANDE D'INSCRIPTION PAR INTERNET**

[www.francetravail.fr](http://www.francetravail.fr) - m'inscrire / me réinscrire.

Les données à caractère personnel collectées dans ce formulaire sont destinées à l'étude des droits des salariés à l'allocation d'aide au retour à l'emploi. Elles sont mises à disposition dans le dossier dématérialisé concernant le salarié, dénommé DUDE. Elles sont communiquées à d'autres organismes de protection sociale ou concourant à son reclassement. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et aux articles 15 et 16 du règlement général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent auprès de France Travail. Le droit d'opposition ne s'applique pas à la collecte de ces données.